Sommet de l'OSCE

Astana, les 1^{er} et 2 décembre 2010

Original: FRENCH

Intervention de Monsieur Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous avons inauguré, il y a 35 ans à Helsinki, une coopération entre nos Etats fondée sur nos valeurs communes, nos principes démocratiques et le respect des droits de l'homme. Aujourd'hui, nous nous retrouvons à Astana pour relancer cette coopération et raffermir le socle de nos valeurs communes en jetant les bases d'une véritable communauté de sécurité entre nos 56 Etats qui, à mon sens, devra répondre aux trois objectifs fondamentaux suivants :

Premièrement, restaurer la confiance et les mesures de confiance entre nos Etats participants :

Il n'est un secret pour personne que le conflit d'août 2008 en Géorgie et la crise du Traité FCE ont constitué de sérieux revers pour notre coopération sécuritaire commune. Ces échecs ont été des signes manifestes d'une crise de confiance latente qui a traversé notre Organisation au cours des dernières années.

C'est grâce aux efforts entrepris par les Présidences finlandaise puis grecque et kazakhe qu'un dialogue renforcé a été initié à partir de fin 2008. Ce dialogue a été poursuivi dans le cadre du processus de Corfou et il a permis d'améliorer la compréhension mutuelle et de restaurer, du moins en partie, la confiance entre les Etats participants. Il me paraît indispensable de poursuivre ce dialogue afin de venir à bout des divergences qui persistent et de mettre en œuvre les réformes nécessaires dans les domaines esquissés dans le plan d'action que, je l'espère, nous allons approuver aujourd'hui. Le cas contraire constituerait un revers sensible pour notre Organisation.

A cet égard, les initiatives et développements récents dans les domaines des mesures de confiance et de sécurité ainsi que du contrôle des armements pourraient laisser place à un optimisme modéré. Dès avant le Conseil ministériel d'Athènes, le Luxembourg avait appuyé les demandes d'actualisation du Document de Vienne 1999 et nous nous réjouissons dès lors des efforts actuellement entrepris – et des premiers résultats obtenus – pour l'adapter aux évolutions de la dernière décennie. Le Luxembourg appartient à ceux des Etats qui sont convaincus qu'il est essentiel d'assurer la sécurité au niveau d'armement le plus bas possible, non seulement nucléaire mais également conventionnel. Il soutient dès lors activement tous les efforts entrepris en vue de rétablir la viabilité d'un régime moderne de maîtrise des armements conventionnels en Europe.

La situation et les perspectives sont toutefois largement moins prometteuses en ce qui concerne les conflits gelés relatifs à la Transnistrie, le Haut-Karabagh et la Géorgie. Cette année n'a à nouveau pas apporté de perspective de règlement durable dans aucun des trois conflits. Une telle situation ne porte pas seulement un sérieux préjudice à la confiance et la crédibilité de notre Organisation mais elle continue aussi à affecter gravement les populations des parties concernées. Voilà pourquoi j'appuie entièrement les propositions visant à revigorer les efforts de résolution de ces conflits en adoptant une feuille de route avec des repères et des délais concrets pour parvenir enfin à des résultats. Ce Sommet serait le lieu idéal pour faire des premiers progrès tangibles sur cette voie et notre Organisation en sortirait grandie.

Deuxièmement, améliorer la mise en œuvre de nos engagements :

Depuis Helsinki, nous avons librement souscrit à toute une série de principes et engagements dans le domaine des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de la démocratie et de l'Etat de droit, qui protègent l'individu et le mettent au centre de nos préoccupations. Ces engagements forment l'acquis de l'OSCE qui s'applique de manière égale et sans exception à tous les Etats participants. Ces engagements sont exigeants. Leur mise en œuvre de bonne foi demande des efforts considérables et une forte volonté politique de chaque Etat participant. Elle est cependant absolument indispensable pour assurer l'avènement de la communauté de sécurité à laquelle nous aspirons.

Voilà pourquoi, plus que jamais, nous avons aujourd'hui besoin d'institutions fortes comme le Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'homme, le Haut Commissaire pour les minorités nationales et le Représentant pour la liberté des médias. L'autonomie et les moyens d'action de ces institutions doivent être préservés et leurs recommandations, notamment dans les rapports d'observation

des élections, doivent être mises en pratique de manière plus systématique et rigoureuse. Etant donné que nous faisons face à une récurrence des entraves aux droits de l'homme dans la région de l'OSCE, nous devons aussi améliorer la mise en œuvre de nos engagements à travers un mécanisme de revue par les pairs plus contraignant et plus efficace. Pour répondre aux défis posés par le développement des nouvelles technologies d'information comme l'internet, nous devons également renforcer l'éventail des engagements et instruments dans le domaine de la liberté des médias et veiller à leur application à tous ces moyens de communication nouveaux.

Et enfin, en troisième lieu, rendre notre Organisation plus apte à réponde aux conflits et aux défis du 21^{ème} siècle :

Le risque de conflits interétatiques et intra-étatiques reste toujours présent comme l'ont montré le conflit en Géorgie en août 2008 ainsi que la crise au Kirghizstan cette année. Pour mieux faire face à de telles situations, et c'est là la vocation première de l'OSCE, notre Organisation doit améliorer ses capacités de réaction, surtout dans l'intervalle se situant entre l'alerte précoce et l'action rapide. Le Luxembourg appuie activement les propositions qui visent à renforcer le rôle des structures de gestion de crise de l'OSCE. Je regrette que le plan d'action en discussion en ce moment ne soit pas plus ambitieux à ce sujet.

Ce sont surtout les menaces transnationales en provenance d'acteurs non-étatiques qui ont connu un nouvel essor au cours des 10 dernières années. Des fléaux comme le terrorisme, le crime organisé transnational, les trafics illicites de tout genre ainsi que la cybercriminalité posent des défis d'une nature ou d'une étendue nouvelle qui n'ont pas encore entièrement été appréhendés par les instruments dont nous disposons. La situation de l'Afghanistan est une parfaite illustration de certains de ces défis et le Luxembourg continuera à soutenir les efforts de la communauté internationale visant à aider ce pays partenaire de l'OSCE à retrouver la voie de la stabilité et à reprendre en main son destin.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, j'aimerais encore remercier les autorités kazakhes pour l'excellente organisation du Sommet et pour l'accueil qu'elles nous ont réservé. Tout au long de l'année, le Kazakhstan a accompli un travail exemplaire et digne des plus hautes attentes que nous avons placées dans cette première Présidence d'un Etat participant en provenance de l'Est de la région de l'OSCE.

J'aimerais aussi adresser mes meilleurs vœux à la future Présidence lituanienne ainsi qu'à l'Irlande, Présidence en 2012, et leur assurer notre plein appui dans l'importante tâche qu'elles auront à assumer au cours des deux prochaines années. Permettez-moi encore de féliciter l'Ukraine pour son élection à la Présidence-enexercice en 2013.

Monsieur le Président,

Je n'aimerais pas terminer ma brève intervention sans souligner ma préoccupation quant aux récents évènements sur la péninsule coréenne, qui affectent directement un des pays partenaires de notre Organisation, et condamner résolument l'attaque nord-coréenne contre le territoire de la République de Corée. J'appelle la Corée du Nord à s'abstenir de toute nouvelle provocation qui pourrait déstabiliser davantage non seulement la région mais également menacer la paix dans l'espace OSCE et dans le monde entier.

Je vous remercie.